Délibération 8 : Approbation du principe de la création d'un Syndicat mixte de transport « SRU » entre la Communauté d'agglomération Grand Chambéry, la Communauté d'agglomération Grand Lac, la Communauté de communes Cœur de Savoie et le Dépar

1 DOCUMENT - Publié le 27 mars 2024



https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2024/conseil-communautaire-du-30-janvier-2024/deliberations-1-1/deliberation-8-approbation-du-principe-de-la-creation-dun-syndicat-mixte-de-transport-sru-entre-la-communaute-dagglomeration-grand-chambery-la-communaute-dagglomeration-grand-lac-la-communaute-de-communes-coeur-de-savoie-et-le-departement-de-la-savoie-25584?

C_2024-03-19_DELIB08.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 842,4 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.